LES PETITS ÉCHOS DE L'ARC-EN-CIEL

N°6
Mars 2021

Bulletin d'information de l'Association des Parents et Amis de l'Arc-en-ciel des Maisons Perce-Neige de Truyes et Cigogné

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le frémissement des feuilles qui apparaissent, le gazouillement des oiseaux qui nous reviennent, les jardins qui attendent de voir pointer le chapeau à fleurs du jardinier, nos résidants qui s'impatientent de prendre l'air en bras de chemise, de sortir les tables de jardin, voilà des moments que tout le monde attend fébrilement. La période hivernale, allongée à la sauce Covid, a été éprouvante pour tous. Malheureusement, cette pandémie ne s'arrêtera pas avec l'arrivée du printemps. Soyons unis et solidaires pour vivre le plus sereinement possible cette période. Des membres de l'Association s'organisent pour prendre des nouvelles des familles un peu isolées par manque de connection internet. Le Reflets d'Arc-en-Ciel a joué son rôle de lien en étant diffusé par voie postale.

L'Association se veut toujours active auprès des Maisons Perce-Neige de Truyes et de Cigogné : Communication avec M. Bodier, Directeur, participation aux Conseils de Vie Sociale, à titre d'auditeur, à l'écoute des besoins et pour faire part de nos actions. Comme les années précédentes, l'Association a sollicité les équipes pour de nouveaux projets 2021 qui pourraient être financés par l'Association. Elles y travaillent. Ce financement est possible grâce à la fidélité de nos adhérents et de nos généreux donateurs. Merci !

La Choucroute dansante 2020, le loto 2021 et le Rallye, de beaux rendez vous qui n'ont pas pu être maintenus. Soyons optimistes. Faute de loto, une tombola vous est proposée dans ce numéro. Nous comptons sur vous !

L'Association souhaite développer sa communication. Elle a travaillé sur un Blog où vous pourrez trouver nos dernières informations.

L'Association est à l'écoute de toute nouvelle idée. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail pour nous en faire part.

Espérons que le printemps sera propice à mettre du baume au cœur et nous permettra de partager de bons moments en présentiel.

Gilles-André Jeanson

LES COMMISSIONS AU TRAVAIL

En cette période d'épidémie, le travail des commissions est au ralenti sauf pour deux :

La commision *Manifestations* s'est réunie le 20/11/20 pour réfléchir à une tombola ou une souscription pour financer un projet à définir avec les établissements. Le 03/03/21, nouvelle réunion pour organiser les modalités pratiques de cette tombola.

La commission *Communication* s'est réunie les 03/11, 8 et 22/12/20 pour préparer le *Reflets d'Arc-en-Ciel* 2020 ainsi que le 09/02 et 08/03/21 pour créer le blog de l'Association.
La plaquette de l'Association a été actualisée en mars 2021.

L'AGENDA

Rallye : en raison de la situation sanitaire, et sans visibilité pour les mois prochains, nous sommes contraints, à notre grand regret, d'annuler l'édition 2021. Rendez-vous en mai 2022, on croise les doigts !

Tombola : tickets en vente jusqu'au 14 mai et tirage le 15 mai (voir encadré).

Assemblée Générale : vendredi 11 juin, au Hameau, à 19 heures.

TOMBOLA

Au profit des résidants des Maisons Perce-Neige de Truyes et de Cigogné.
Pour nos fidèles joueurs de loto, pour ceux qui sont avides de jeux de hasard.

Achetez vos billets (5 €) jusqu'au 14 mai 2021
Par téléphone : 06 19 76 21 61 ou 06 34 59 08 22
Par mail : larcenciel371@gmail.com
Tirage : le samedi 15 mai 21
Pour plus d'infos, voir le flyer joint.

Pensez à adhérer ! 20 € ou plus pour l'année, un reçu fiscal vous sera délivré.

l'Arc-en-ciel

Lire la suite page 2

LA VIE DES ÉTABLISSEMENTS

Les textes de cette rubrique nous sont transmis par le directeur des 2 Maisons Perce-Neige de Truyes et de Cigogné.

DEMAIN NE SERA PAS COMME HIER

En ce mois de mars 2021, le printemps pointe son nez, avec les jonquilles qui fleurissent, les oiseaux qui gazouillent, le soleil qui réchauffe les corps et les cœurs... Et les Petits Échos de l'Arc-en-Ciel qui reviennent !
L'hiver s'est passé sans trop d'encombres malgré le contexte sanitaire.
La vaccination des résidants, du personnel et de plus en plus de personnes dans la population offre des perspectives encourageantes pour la reprise d'une vie un peu plus normale et satisfaisante pour tous.
Car même s'il est dans la nature humaine de pouvoir s'adapter, le temps commence à être long et les contraintes pesantes pour tous.
On ne peut qu'espérer que chacun à son niveau saura tirer les leçons de cette période, en retenir les bonnes expériences et faire en sorte que demain ne sera pas comme hier.
Y compris pour les résidants et les personnels de nos établissements !
Souhaitant à tous des jours meilleurs !

Jean-Pierre Bodier
Directeur

LA VIE DE L'ASSOCIATION

- **Le Bureau et le Conseil d'Administration** se sont réunis cinq fois chacun, en visio, depuis juillet 2020.
- **Rencontre avec M. Louault, maire de Cigogné**, le 3 février.
- **Rencontre avec Mme Gasnier, maire de La Croix en Touraine**, le 8 février.
- **Envoi d'une demande de subvention** à toutes les communes accueillant sur leur territoire une famille de résidants, en janvier et février.
- **Nouvelle adresse postale** de l'Association : 9 route de Cigogné, 37320 Truyes.
- **Adresse mail** de l'Association : arcenciel371@gmail.com
- **Adresse du Blog** de l'Association : **larcenciel371.blogspot.com**
 N'hésitez pas à venir le visiter !
- **Notre association compte 136 adhérents**, au 18/03/21, ainsi que 5 donateurs (particuliers, associations ou entreprises).
 Il est encore temps d'adhérer ou de donner. Merci !

TRUCS & ASTUCES

Cette rubrique a pour ambition de faire circuler entre nous des informations utiles et pratiques sur tous les domaines qui affectent notre vie et celle de nos résidants : ainsi les lieux que nous avons appréciés, ceux accessibles, les trucs qui facilitent la vie. Cette rubrique est la vôtre : contactez-nous par téléphone (02 47 41 91 90), par mail, pour proposer des informations à publier.

Port du masque

Si le handicap de la personne rend difficile le port du masque, un certificat médical peut-être établi, à votre demande, par votre médecin traitant. Dans ce cas, la distanciation sociale (au moins 2 mètres) doit être encore plus scrupuleusement respectée ainsi que tous les gestes barrières.

Masques pour les aides à domicile

Les aides à domicile employées par les résidants ou tuteurs, bénéficiaires de la PCH, d'une carte invalidité à 80% ou d'une carte mobilité inclusion, peuvent obtenir de leur pharmacie, à titre gratuit, 50 masques chirurgicaux toutes les 5 semaines.
Plus d'infos sur www.cesu.urssaf.fr/info/accueil

Handicap et couvre-feu

Nouvelles règles de sorties et déplacements à compter du 20 mars, liées aux nouvelles règles du couvre-feu de 19h à 6h du matin.

- En soirée, le principe du couvre-feu de 19h à 6h du matin interdit les sorties et déplacements sans attestation avec un motif dérogatoire.
- Les déplacements des personnes en situation de handicap et de leur accompagnant restent autorisés entre 19h et 6h du matin sous réserve de la production de l'attestation de déplacement (couvre-feu) et de la capacité à justifier, lors d'un contrôle, la qualité de personne en situation de handicap (Carte mobilité inclusion, certificat médical, courrier MDPH,...)

Parmi les 8 motifs dérogatoires, trois peuvent concerner les personnes handicapées ou leurs accompagnants :

Pour des consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ou pour l'achat de produits de santé

Pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires ou pour la garde d'enfants

Pour les personnes en situation de handicap et leur accompagnant

Il n'y a donc pas d'obligation de s'organiser pour venir chercher le résidant pour être chez soi à 19h.

www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement-couvre-feu

Directeur de la publication : Gilles André Jeanson. Rédacteur Hugues Gourdin-Bertin. Imprimé par nos soins. . Maquette : Vincent Gouraud